



L'Acca de Vernassal en Haute-Loire

Situé au nord du plateau volcanique du Devès, et tout au sud du parc naturel régional Livradois-Forez, le village de Vernassal, en Haute-Loire, est niché au cœur d'une riante campagne où les prairies alternent avec des espaces cultivés, des forêts et quelques zones humides. L'environnement y est propice au faisan, dont les chasseurs prennent grand soin.

Par Pascal Durantel (texte et photos)

Nous vous avons déjà présenté une Acca de Haute-Loire située au cœur du Devès, plus vaste haut plateau volcanique cultivé d'Europe. Un bien bel endroit, rude l'hiver, où survit une population naturelle de perdrix grises de plaine considérée comme la plus méridionale de France. L'Acca que nous vous proposons de découvrir aujourd'hui se trouve au nord de ce même ensemble. Elle est présidée par Jean-Pierre Grollet, qui est aussi président de Petit Gibier 43 (association départementale

“
Une telle diversité paysagère convient au petit gibier sédentaire.”

des chasseurs de petit gibier de la Haute-Loire), membre du Club national des bécassiers (CNB) et de l'Association départementale des chasseurs de grand gibier de la Haute-Loire (l'ADCGG43). Ce dernier nous a reçus avec Georges Hallary, qui est vice-président de Petit Gibier 43.

Un environnement riche et varié

Outre leur positionnement géographique, ces deux Acca ont aussi en commun leur engagement fort en faveur du petit gibier. Celle de Vernassal

se trouve ainsi, avec une vingtaine d'autres Acca des hauts plateaux du Velay, en « contrat de gestion perdrix ». Et ses membres ne chassent dès lors plus la perdrix grise, une espèce à très haute valeur patrimoniale dont ils souhaitent préserver les ultimes compagnies sauvages. Nos comparaisons s'arrêteront là, car nous découvrons à Vernassal un environnement assez différent. Il est vrai que nous sommes également en limite sud du parc naturel régional du Livradois-Forez, à une altitude comprise entre 850 m et 1 163 m, donc dans une zone de



Informations pratiques

Superficie chassable:

1 600 ha, dont environ 1 100 sont cultivés, et le reste en forêt.

Plan de chasse:

17 chevreuils et 5 cerfs. Entre 8 et 30 sangliers sont prélevés chaque année.

Jours de chasse: tous les jours sauf les mardis et les vendredis pour le gibier sédentaire (sauf migrateurs donc, et corvidés à poste fixe et sans chien).

Prix de la carte: 90 € pour les sociétaires, 150 € pour les chasseurs étrangers.

Quotas lièvres: 3 par saison et par chasseur, 1 par jour et par chasseur, 2 par équipe de deux chasseurs et plus par jour, sans dépasser 3 par saison.

Quotas individuels faisans: 2 par jour et par chasseur.



moyenne montagne joliment vallonnée. D'une superficie de 1923 ha, cette commune peuplée de 363 âmes comporte une superficie boisée d'environ 460 ha. Soumise à un climat dit «des marges montagnardes», la forêt est ici, comme ailleurs en Livradois, surtout composée de différentes

Les bois recouvrent une superficie de 460 ha, soit un peu moins du tiers de la surface de la commune.

essences résineuses dont des sapins pectinés et des pins sylvestres qui poussent naturellement, auxquels s'ajoutent des épicéas qui eux ont été plantés. Nous nous trouvons aussi en zone de polyculture-élevage, avec une agriculture principalement orientée vers la production laitière. Les prairies

alternent avec des espaces cultivés et la forêt qui représente un peu moins du tiers des milieux naturels ou exploités. Quelques zones humides enrichissent la qualité environnementale des lieux, dont la remarquable tourbière du Mont Bar tout proche, qui s'est formée dans le cratère d'un volcan strombolien unique en Europe.



Georges Hallary (à gauche) et Jean-Pierre Grolet (à droite) devant la volière à faisans de Vernassal.

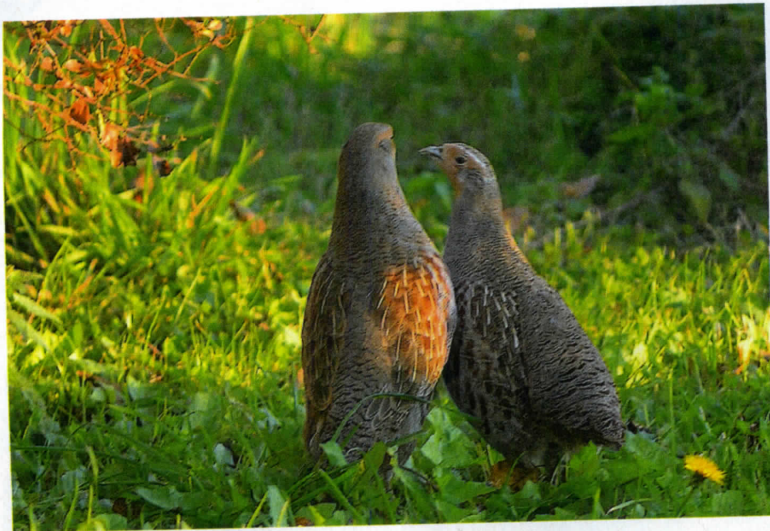
Un engagement fort en faveur du petit gibier

Une belle rivière à truite coule également en bordure de la commune: la Borne. Il est clair qu'une telle diversité paysagère et sa mosaïque d'habitats conviennent au petit gibier sédentaire, notamment au faisan. Les perdrix grises qui font l'objet d'un contrat de gestion ne sont donc plus chassées. Quant aux perdrix rouges, 120 ont été lâchées voici deux ans, dont 6 à 7 couples se sont installés au printemps dernier, précise Jean-Pierre Grolet, le dynamique président de l'Acca de Vernassal. Celui-ci nous a fait visiter sa volière de 200 m² située au beau milieu de la réserve de chasse, où ont été élevés l'an passé 40 faisans (20 poules et 20 coqs) qui furent ensuite relâchés par petits

Composition du bureau

Président: Jean-Pierre Grolet
Vice-président: Daniel Gayte
Trésorier: Gaëtan Condond

Secrétaire: Christophe Boissières, agriculteur non chasseur mais homme de dialogue
Nombre d'adhérents: 31



Perdrix grises appartenant à la souche patrimoniale du Devès.

... groupes de 4 à 5 individus pour faciliter leur cantonnement alentour. Grâce à cette opération, mais aussi à d'autres efforts entrepris antérieurement, un petit noyau de faisans naturels s'est installé sur la commune. Jean-Pierre Grolet espère que cette initiative fera tache d'huile et séduira d'autres Acca, son souhait à terme étant de cesser les lâchers d'oiseaux de tir. La chasse du faisan est soumise ici à un quota de 2 oiseaux par jour et par pratiquant. La dizaine de chasseurs passionnés de petits gibiers qui opère sur la commune s'intéresse aussi au lièvre, l'un d'eux le chassant uniquement aux chiens courants

avec une meute de beagles. L'ouverture du léporidé est ici reportée de quinze jours pour éviter de prélever des hases allaitantes. Le quota est d'un lièvre par jour et de 3 lièvres par an et par chasseur. Il passe à 2 lièvres par équipe de deux chasseurs ou plus par jour, sans dépasser 3 lièvres là encore par saison. Les passionnés de chien d'arrêt chassent bien sûr aussi la bécasse, plus ou moins présente selon les saisons, sachant, nous dit Jean-Pierre Grolet, que Vernassal se trouve un peu à l'écart des haltes migratoires ou des zones d'hivernage traditionnellement plus fréquentées par la mordorée que sont, à peu de distance, les environs de

Aménagements

Ils concernent le faisan avec l'installation d'une volière de 200 m² où sont élevés 40 oiseaux chaque année, ainsi que deux zones humides. Sur l'une d'elles réhabilitée par le conseil départemental de la Haute-Loire, les chasseurs de Vernassal ont mis en place des nids de ponte pour canards financés par Petit Gibier 43. Sur l'autre, ils broient chaque année 2 ha de végétation haute fin août pour la transformer en platière à limicoles. Ceci, avec succès, 23 bécassines y ayant été prélevées l'an passé. Dans le cadre d'un CIPAN, 10 ha de cultures intermédiaires ont été semés.

Les animations

Les chasseurs de Vernassal programment cette année encore un repas associatif pour quiconque souhaite s'y rendre (chasseurs, habitants du village et autres), destiné à financer en partie des dégâts de sanglier. Notez qu'en Haute-Loire, chaque Acca prend en charge 40 % du montant de cette facture, les 60 % restants revenant à la FDC 43. Voici trois ans, un ball-trap a été organisé pour financer ces dégâts. Cette année, l'Acca de Vernassal verse aussi et à cet effet 27 centimes par hectare de taxe territoriale.

Petit Gibier 43

Très engagée dans la sauvegarde du petit gibier, l'association comporte 232 membres. Elle mène de nombreuses opérations de terrain dont le financement et la pose de nichoirs à canards, et conduit des expérimentations telles que l'opération Faisans d'un jour. Elle a obtenu notamment le report de la date d'ouverture du lièvre et œuvre pour développer et gérer durablement la petite faune sauvage dans les Acca. C'est aussi une force de proposition et d'action pour préserver les habitats en relation avec les agriculteurs, et effectuer des repeuplements à l'aide de bonnes souches.



Cabane de chasse de l'Acca de Vernassal.



La mise en place de paniers de ponte favorise, là aussi, la reproduction des colverts.

La Chaise-Dieu, la Margeride ou encore le mont Mézenc. Les adeptes de plume chassent aussi activement la bécassine sur les zones humides de la commune dont l'une a été spécialement aménagée à cet effet. Ou bien la palombe, aux formes en plaine, et surtout le soir au passage ou à l'affût au bois, au dortoir.

Les actions de Petit Gibier 43

Concernant la petite faune de plaine toujours, nous rappelons que Jean-Pierre Grolet est également président de Petit Gibier 43. Cette association qui compte 232 adhérents et dont le vice-président, Georges Hallary, est aussi vice-président de l'Union nationale des chasseurs de petit gibier



se montre très active. Elle collabore avec la fédération départementale des chasseurs de Haute-Loire (FDC 43) et finance des aménagements tels que la pose de nichoirs à canards. Nous songeons également à l'opération Faisans d'un jour, qui a consisté à acheter 500 faisandeaux de 1 jour répartis dans 6 Acca volontaires. Ces oiseaux ont été élevés sous poules naines (ou sous lampes), puis mis en grandes volières et relâchés dans la nature à la mi-août, à l'âge d'environ 8 semaines.

Préférer les lâchers d'été à ceux d'oiseaux de tir

Au-delà de ce travail de terrain effectué à Vernassal et ailleurs en

Une battue réussie pour les chasseurs de Vernassal, qui ont découlé leurs gascons saintongeais.

Le cerf est en pleine progression à Vernassal, comme dans toute la Haute-Loire.

Haute-Loire, l'association a aussi fait approuver par la FDC43, à la suite d'un vote réalisé lors d'une assemblée générale, deux vœux. Le premier demandait le report de quinze jours de l'ouverture du lièvre précédemment évoqué. Quant au second, il concernait la possibilité pour ceux qui opèrent en dehors du plateau de Devès de continuer de chasser les perdrix dès l'ouverture générale, en encourageant là encore le lâcher estival d'oiseaux de 8 semaines qui sont suffisamment ensauvagés à l'ouverture, plutôt que celui d'oiseaux de tir au vrai sens du terme, lâchés le matin même de la chasse ou la veille. Les adeptes de chiens d'arrêt peuvent ainsi vivre leur passion dès le début

de saison, sans avoir à attendre l'arrivée des premières bécasses et bécassines. «Le plateau du Devès ne représentant du point de vue de sa superficie que 20 % de l'ensemble du département, il n'y avait pas de raison que nous privions de leur plaisir des chasseurs extérieurs au site, qui ne sont pas concernés par la gestion de la souche patrimoniale de perdrix grise y séjournant encore», souligne Jean-Pierre Grolet. Quant au grand gibier, il est chassé une journée entière tous les quinze jours en battues qui regroupent 8 à 20 participants (un week-end le samedi, le suivant le dimanche) jusqu'à la fermeture du lièvre, puis une journée par semaine ensuite, le dimanche. Toutes les espèces sont concernées, à savoir cerfs, chevreuils, sangliers et renards.

Une autre priorité: la régulation du renard

Le cerf se trouvant en pleine expansion en Haute-Loire, où 1220 animaux ont été inscrits au plan de chasse cette dernière saison, l'Acca bénéficie de 5 attributions (2 mâles adultes, 2 femelles et un cerf indifférencié), toutes réalisées la saison passée, précise Jean-Pierre Grolet. S'y ajoutent 17 chevreuils, dont 7 sont vendus à des chasseurs à l'approche pour financer le plan de chasse. Le sanglier peut éventuellement être chassé tous les jours sauf les mardis et vendredis, où la chasse de tout gibier sédentaire, petit ou gros, est interdite en Haute-Loire. Les prélèvements annuels varient de 8-10 à une trentaine d'animaux.

Si les espèces indésirables ne sont pas piégées en raison d'une réglementation jugée trop contraignante, le renard en revanche est activement régulé à tir, à l'approche ou à l'affût l'été, puis en battues, surtout conduites en fin de saison, une fois les plans de chasse réalisés. 54 renards ont ainsi été prélevés voici quatre ans, 21 l'année suivante puis 47 et enfin 32 cette dernière saison. Jean-Pierre Grolet est aussi un fervent adepte de chasse à l'approche du chevreuil, du sanglier et surtout du renard, qu'il régule pour préserver un capital «petit gibier sédentaire de plaine» auquel il est tout particulièrement attaché. ◆